Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur

d'antiquités suisses : Nouvelle série

Herausgeber: Schweizerisches Landesmuseum

Band: 16 (1914)

Heft: 3

Artikel: Les pipes antiques de la Suisse : nouvelles observations

Autor: Reber, B.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-159245

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les pipes antiques de la Suisse. Nouvelles observations.

Par B. Reber.

J'entreprends cette étude parce que jusqu'à présent nous ne possédons pas un mémoire d'ensemble au sujet des anciennes pipes qui cependant me semble d'une certaine utilité. En outre il est indispensable d'y revenir pour détruire définitivement le préjugé prétendant qu'il s'agit d'une plaisanterie et que l'authenticité de l'antiquité des pipes restait à prouver. Croirait-on qu'après un pareil nombre de publications sur cet objet et l'accumulation de documents telle qu'elle se présente aujourd'hui l'incrédulité puisse se maintenir avec une pareille persistance? Il faut répondre affirmativement, car ces derniers temps encore j'ai entendu qu'on se moquait des "pauvres archéologues" qu'on "fait marcher" avec des pipes soi-disant antiques. Loin de moi le but de vouloir convertir tous les entêtés, oh non! Il me suffit que chez les chercheurs sérieux et les savants de bonne foi l'authenticité de la pipe antique soit établie, une fois pour toutes. Voilà pourquoi je tiens à fournir en quelque sorte, une statistique aussi complète que possible au moins pour la Suisse. Elle suffira, j'en ai la conviction, pour donner à la question, une base solide.

Evidemment cette description me force à reprendre le sujet tout entier, que, du reste, j'étendrai sur tout le matériel nouveau qu'il sera possible d'étudier. Depuis ma première notice 1) la nouvelle de bien de trouvailles est venue à ma connaissance et il sera en tout cas possible d'augmenter passablement le nombre des pipes anciennes, parmi lesquelles des pièces fort remarquables.

Cependant ce mémoire sera simplement une continuation du premier travail à ce sujet. Je prierai donc les chercheurs qui s'intéressent à cette étude d'en prendre préalablement connaissance. Néanmoins je dois relever ou compléter quelques passages, ce qui sera fait au cours de ces quelques pages.

Déjà dans mon premier mémoire je me suis surtout appliqué à détruire la légende que l'antiquité n'avait pas connu la pipe. Cette prétention trouvait encore des défenseurs. Si aujourd'hui c'est moins le cas, je trouve qu'il est utile de prouver définitivement le fait que la pipe remonte a une haute antiquité. La meilleure méthode pour arriver à ce but me semble de rassembler ces trouvailles dans un seul mémoire en relatant les lieux et les circonstances de provenance, la forme, la substance de chaque objet, en n'oubliant rien de ce qui pourra fournir des preuves pour déterminer l'époque à laquelle les pipes appartiennent. Méconnus et cachés pendant longtemps, ces objets resteront enfin

¹⁾ B. Reber, Note sur des pipes antiques. Bulletin de la Soc. d'histoire et d'archéologie de Genève, t. II (1900).

classés définitivement et considérés comme d'intéressantes curiosités. J'ajoute les figures des pipes d'un certain nombre de musées. On remarquera tout de suite que la forme ne varie pas beaucoup et que des pipes absolument identiques proviennent de différentes stations, très éloignées les unes des autres. Ce fait seul dejà fournit la preuve que la pipe était connue par l'Europe entière et que la forme était devenue conventionnelle ou traditionnelle. Cette preuve suffit aussi pour établir l'authenticité absolue de toutes les pièces en question.

La plus grande partie des pipes antiques a été trouvée dans les ruines romaines, citons Avenches, Augst, Martigny, Yverdon, etc. L'une provient de la Tène, plusieurs autres de stations lacustres (Versoix, Morges, Auvernier et probablement encore d'autres). De préférence on les récolte dans les lacs (de Genève et de Neuchâtel surtout, les rivières (par exemple la Limmat), mais on en a constaté simplement dans la terre.

Je commence mon travail par un essai chronologique, tel que les connaissances permettent de l'établir aujourd'hui. Je le continuerai par la statistique des trouvailles en Suisse et je le clôturerai par la description de quelques séries. Evidemment un pareil résumé ne pourrait prétendre épuiser le sujet. Mais je suis convaincu que nous tenons les principaux types et que toutes les trouvailles ultérieures trouveront ici dejà leur réprésentant. Tant mieux cependant, si l'avenir ajoute encore bien des documents nouveaux et intéressants.

* *

La pipe la plus ancienne de la Suisse, citée jusqu'à présent me semble bien être la pipe en bronze, trouvée à la Tène. Pour la description je donne la parole à M. le Dr. Gross ¹), auquel j'emprunte le passage suivant:

"Pipe en bronze. La trouvaille d'une pipe de bronze à la Tène (fig. 1 ²) peut paraître étrange au premier abord; mais les découvertes faites ailleurs confirment l'opinion émise par certains archéologues, qu'à une époque très ancienne déjà, certains peuples se servaient de cet objet pour aspirer la fumée de quelque plante enivrante, comme le chanvre, fumé aujourd'hui par les Arabes sous le nom de haschisch (cannabis indica). Du reste en parcourant le catalogue de divers musées renfermant des restes de l'époque gallo-romaine, principalement de la Gaule et de l'Helvétie, on y rencontre assez souvent des pièces analogues en fer et en argile. Ainsi on en trouve à Avenches, ainsi que dans les Musées de Zurich, Bienne, Berne et ailleurs.

"Dans une galerie de mine du Jura bernois, on en a trouvé une, placée dans la niche destinée à la lampe.

"La pipe de bronze, figurée ci-contre, est remarquable par sa forme élégante. Son poids est de 20,5 grammes, sa hauteur de 23 millimètres et le diamètre de l'ouverture de 15 millimètres.

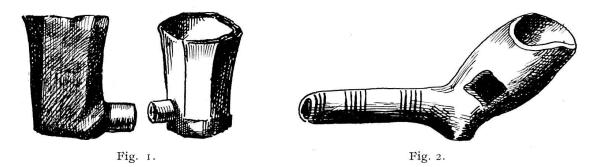
¹⁾ Dr. Victor Gross. La Tène, un oppidum helvète. Supplément aux Protohelvètes. Paris 1886.

²) Les figures de ce chapitre consistent en reproduction de dessins à la plume, exécutés par M. Jos. Reber, artiste-peintre et professeur du dessin à Muri (Argovie). Qu'il reçoive ici l'expression de ma gratitude.

"Au lieu d'être de forme arrondie à l'extérieur comme la plupart des pipes antiques de fer et de terre connues jusqu'ici, elle est à facettes, au nombre de huit, dont deux sont plus grandes que les autres. — Elle est faite d'un beau bronze, assez clair, riche en étain et est recouverte d'une légère patine brunnoirâtre."

Cette pipe se trouve, en outre figurée dans l',,Antiqua" ¹) et chez M. Forrer ²). La première figure n'est pas exacte. Les lignes verticales doivent se courber un peu en haut, l'ouverture se montrant légèrement évasée.

M. le Dr. Gross ne semble pas attacher une valeur spéciale à la forme exceptionnelle et au fait que cette pipe est en bronze. Il cite indifféremment les pipes



en fer du Jura et les pipes romaines, cependant d'une toute autre forme. Il a peut-être raison parce qu'au point de vue de l'âge, il n'y doit pas avoir une bien grande différence.

Une indication me frappe cependant davantage. "Elle est faite d'un beau bronze, dit-il, assez clair, riche en étain et est recouverte d'une légère patine brun-noirâtre." Il s'agirait donc d'un bronze spécial, différent de celui qui a donné le nom à l'époque de ce nom, qui contient assez régulièrement un bronze composé de 90% de cuivre et de 10% d'étain. Au point de vue de la forme, cette pipe est restée unique jusqu'à présent.

Une autre pipe antique se trouve citée dans le même article de l'Antiqua, mentionné tout à l'heure. Comme forme, elle ressemble beaucoup à la pipe gallo-romaine, mais on y remarque d'un côté du fourneau un trou carré, ce qui la rend exceptionnelle (fig. 2). La forme du bord du fourneau avec sa découpure lui donne également un cachet exceptionnel. En suite elle est en bronze et par ce fait doit être considérée comme une rareté. Elle appartient à M. Munet, conservateur au Médailler de Paris.

Encore dans l'Antiqua nous trouvons une pipe en bronze, considérée comme étrusque et que je tiens à reproduire à cause de sa forme singulière (fig. 3). Celle-ci et la suivante, également en bronze, semblent appartenir à un groupe spécial. Le fourneau en forme de marmite peut contenir bien plus de matière

¹⁾ H. Messikommer. Einige Notizen über die Pfeife. Antiqua, Zürich 1883, p. 93.

²⁾ Dr. Robert Forrer. Reallexikon der prähistorischen, klassischen und frühchristlichen Altertümer. Berlin und Stuttgart (1907).

à fumer que les autres petites pipes dont parle, en général, ce mémoire. Il s'agit de la pipe reproduite par M. Gustave Lejeal et que je lui emprunte 1) (fig. 4).

"Cette pipe romaine, dit l'auteur, a été trouvée à Rome en 1845. Elle figure aujourd'hui au Louvre dans la collection Campana. C'est bien un vase dont le goulot a été disposé de manière à recevoir le tuyau de roseau que Pline nous

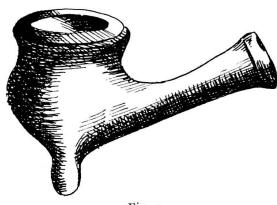


Fig. 3.

indique clairement. Mais, dira-t-on, un témoin ne compte pas? Pardon, répond M. Lejeal, ce témoin n'était pas unique; avec celle-ci, il avait été trouvé une cinquantaine de pipes semblables qu'on jeta dans le Tibre, comme objets inutiles, sans valeur aux yeux des archéologues officiels probablement. Un ou deux specimens furent sauvés, dont le nôtre. Le fait a été attesté par M. le comte de l'Escalopier, aussi grand fumeur que fervent archéologue, qui visita

Rome comme cet acte de vandalisme venait de s'accomplir."

Je place ici deux pipes en terre, dont je trouve les figures dans le mémoire de M. Lejeal, provenant des *terpen* ou tumuli préhistoriques de la Hollande Fig. 5. Pour peu que ces pipes soient préhistoriques, nous y trouverions le prototype des pipes romaines en fer. Mais je ne sais pas à quelle époque remontent ces tombeaux préhistoriques de la Hollande. Toujours est-il que

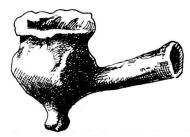


Fig. 4.

ces deux pipes se trouvent dans la collection de M. de Watteville, un grand connaisseur, auquel on peut se fier. On remarque que le fourneau de ces pipes en terre est un peu ventru, en forme de tonneau. En cela elles ressemblent à deux autres en fer, l'une venant de Saillon, en Valais (fig. 5 de celles du Musée de Genève²) et une de ma collection (fig. 8), provenant de la station lacustre d'Auvernier,

au bord du lac de Neuchâtel. L'antiquité de ces deux ne souffre aucun doute, comme, du reste, celle des deux de Hollande non plus.

Un observateur très fin, A. Quiquerez, dans deux remarquables mémoires ³) fait remarquer que les clefs, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours n'ont pas varié beaucoup dans leurs principales formes. En parlant ensuite des pipes antiques il s'exprime comme suit:

 $^{^{1})}$ $\it Gustave\ Lejeal.$ La pipe dans l'antiquité. Revue encyclopédique Larousse, 7e année, nº 187, p. 277 à 280.

²) Ce chiffre, comme quelques autres qui suivront, se rapportent aux planches des articles de la suite de ce mémoire.

³) A. Quiquerez. Notice sur les forges primitives dans le Jura bernois. Mitteilungen der Antiq. Gesellschaft Zürich. Zürich 1871.

[—] Vase et pipes romaines. Indicateur d'histoire et d'antiquités suisse. Zurich 1864, p. 30.

"Un autre fait pareil, mais plus remarquable encore, est celui des pipes qu'on a cru inconnues dans l'antiquité, mais qui se trouvent trop nombreuses dans les habitations gallo-romaines, pour pouvoir actuellement en nier l'existence ou l'emploi dans ces temps reculés. M. de Bonstetten les a fort bien aperçues. Il y en a plusieurs non douteuses au musée d'Avenches, à celui de Porrentruy et à Montbéliard. Nous en possédons trois, trouvées avec des objets très caractéristiques. Elles sont toutes en fer, très petites et absolument de la forme de nos pipes de gypse. Ce sont de vrais brûlots, dont on allongeait peut-être le tuyau avec un jonc. L'une a encore son couvercle. Cette même forme a été employée au commencement du XVIIe siècle, comme nous en avons acquis la

preuve en fouillant un corps de garde suédois, brûlé en 1637. Mais les pipes d'alors étaient en terre cuite. La première de nos pipes provient d'un poste militaire romain ou gallo-romain, près du moulin de Liesberg, à quelques centaines de pas d'un emplacement de forges. La seconde a été recueillie à Delémont avec des débris gallo-romains, et la troisième a Develier,

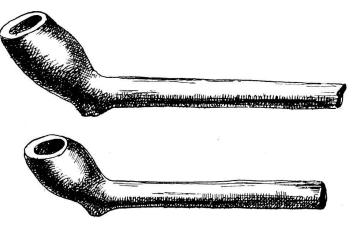


Fig. 5.

avec de beaux fragments de vases en terre sigillée, dans des ruines romaines.

"Ces objets révèlent que les peuples gaulois ou helvètes fumaient avant les Romains, se servant probablement de plantes aromatiques, comme le serpolet, et peut-être aussi la scolopendre et le chanvre. Ces pipes appartiennent au premier âge du fer. Il serait à désirer qu'on fit de nouvelles recherches à leur sujet; car lors même que les auteurs romains n'en parlent pas, ce n'est point un motif pour que certains peuples de l'antiquité n'aient pas fait usage de la pipe aussi bien que ceux d'Amérique."

Les trois pipes figurées par A. Quiquerez entrent dans le type à tige courte; comme forme et grandeur elles sont identiques à celles, dont il sera question dans la suite de ce mémoire. Une seule porte à la tige quelques cercles comme ornements.

En lisant les observations si précises, si judicieuses de Quiquerez on ne peut que s'émerveiller de la clairvoyance et de la logique de son jugement. Involontairement on se demande comment plus de trente ans plus tard il a été possible à Godet 1) d'articuler de pareils doutes et surtout de les généraliser. Heureusement qu'aujourd'hui il est superflu de revenir à ce singulier mémoire. Mais il fournit néanmoins la preuve qu'il est très difficile de convaincre promptement tout le monde.

¹⁾ A. Godet, conservateur du Musée historique de Neuchâtel. Les pipes du XVIII° et du XVIII° siècle. Indicateur d'antiquités suisses, 31° année, p. 129. Zurich 1898.

J'arrive à présent au fameux recueil d'antiquités suisses du baron de Bonstetten 1). Cet excellent observateur cite plusieurs pipes que je ne dois pas omettre ici. Je considère même ces découvertes comme très importantes. Il suffit cependant de reproduire ses passages.

A Burwein, près de Conters (canton des Grisons) on a découvert, en 1786, deux vases en bronze qui contenaient des fibules à spirales, des bracelets en or, des monnaies massoliotes, un vase à encens en argent et de petites pipes.

Ces pipes, continue l'auteur, sont connues sous le nom de Celtic, ou Elfin pipes en Ecosse; de Danae's pipes en Irlande et de pipes des fées en Angleterre. L'Abbé Cochet a également trouvé des pipes en terre dans les couches supérieures du cimetière romain de Dieppe.

Ajoutons ici, dit de Bonstetten, que certaines tribus sauvages du Nord de l'Amérique fument au lieu de tabac, un mélange qu'elles appellent Kinikinec et qui se compose d'écorces de saule et de racine de certaines plantes. L'auteur relate un certain nombre de peuples, qui, longtemps avant l'introduction du tabac en Europe, fumaient différents herbages.

Dans le second supplément de de Bonstetten nous voyons une pipe en fer trouvée à Augst; une pipe en terre cuite, trouvée à Avenches à 14 pieds de profondeur dans une couche toute romaine, avec des tessons à inscriptions romaines, façonnée, le four est tenu dans une main; encore une petite pipe en terre, des environs de Morges, ressemblant à celle de Genève, le tuyau est cassé.

Ce supplément relate également la pipe avec le trou carré et celle, dite étrusque de la Collection Campana, aujourd'hui au Louvre et que j'ai mentionnée plus haut.

G. de Bonstetten cite dans son Recueil de 1855 (pl. XIV, fig. 5) une pipe en fer, de la forme des deux de Fribourg (fig. 3 et 4), cependant ces dernières sont plus gracieuses, plus petites, surtout les tuyaux plus minces. Celle de de Bonstetten a été trouvée à Faoug, près d'Avenches (Musée d'Avenches), au pied d'un mur romain avec des objets de cette époque.

Wächter (Hannoversches Magazin 1841, d'après de Bonstetten) relate deux pipes en terre, qu'on trouve souvent dans des tumuli des districts de Freesen et d'Osnabrück. On appelle ces tombeaux Aulkeen-Gräber. Ils contiennent, avec les pipes, des urnes, des haches, des couteaux en silex. Quand on trouve une pipe le peuple dit que c'est un Aulk, donc un tombeau masculin.

Des pipes de la même forme ont encore été trouvées dans des ruines romaines près de Lausanne et dans celles de St-Prex.

Une pipe des temps des Burgondes, en terre jaune-gris, provenant d'un cimetière burgond, de Rosenbühl a été décrite par Fellenberg ²).

¹⁾ Le Baron G. de Bonstetten. Recueil d'antiquités suisses. Berne, Paris, Leipzig 1855 (p. 36 et pl. XIV, fig. 5). — Même ouvrage, second supplément, Lausanne 1867 (p. 12 et pl. XI, fig. 1 à 5).

²) Dr. Edmond von Fellenberg. Das Gräberfeld bei Elisried, Amt Schwarzenburg. Über dessen und analoge Funde der Westschweiz. Publications de la Soc. des Antiquaires de Zurich, vol. XXI. Zurich 1886.

La forme imite une fleur, dont le bord supérieur manque; par en bas elle est soutenue par des feuilles serrées. L'auteur ne doute aucunement de l'authenticité de cette pièce remarquable.

M. A. de Molin ¹) pense que les Romains ne fumaient pas, leurs auteurs n'en parlent pas et ils n'auraient certainement pas manqué de le mentionner si cette habitude avait existé. En revanche, d'après l'aire de dispersions des trouvailles, dit M. de Molin, la chose paraît très probable pour les Celtes. C'est ce qui expliquerait le mieux que l'on trouve des pipes, soit dans les tumuli, soit dans les cimetières gallo-romains.

L'opinion que les Romains ne fumaient pas, puisque leurs écrivains n'en parlent pas et que ce sont plutôt les Gaulois, c'est-à-dire la population autochtone du pays qui pratiquait cet usage me semble quelque peu approuvée par le fait que sur toute l'immense étendue de Vindonissa on n'a, d'après une communication de M. le D' Heuberger (12 juin 1909), pas encore constaté une pipe. Il faut prendre en considération que les habitants de Vindonissa étaient sur-

tout des soldats romains, la ville contenant une garnison très nombreuse. Si de fumer avait été une distraction, une habitude générale, il est certain qu'elle aurait été pratiquée par les soldats en repos. C'est pour cette cause que je crois devoir y rendre attentif tout spécialement.

Pour Avenches, les choses se présentent tout autrement. Comme capitale, et en général comme grande et belle ville, elle hébergeait un monde bien cosmopolite, beaucoup de Gaulois et d'habitants autochtones du pays. Toujours est-il que les quelques pipes trouvées à Avenches ne prouvent aucunement que de fumer était une habitude, au contraire, en comparaison du nombre des habitants et de la grandeur de cette ville,



Fig. 6.

ainsi que sa longue durée, ce chiffre minime de pipes prouve plutôt qu'il s'agit d'un fait exceptionnel.

Pour ceux qui aujourd'hui encore ne voudraient admettre la pipe que depuis le temps de l'introduction du tabac en Europe, M. A. de Molin cite deux faits bien troublants. Un modillon de l'église d'Huberville (Manche, en France) attribué au XI^e siècle par M. de Caumont, figure une tête très fruste, tenant à la bouche une grosse pipe presque sans tuyau. Cette sculpture se trouve reproduite chez M. Lejeal et je tiens beaucoup à la soumettre à mes lecteurs. Pour notre cause, ce modillon du XI^e siècle est d'une importance capitale (fig. 6).

Ensuite, en Irlande, un roi de Thormond, **D**onogh O'Brien, fut enterré en 1267 dans l'abbaye de Corcumare. Le sculpteur le représente couché sur son tombeau, une courte pipe à la bouche.

¹) A. de Molin. Les pipes antiques. Bulletin n⁰ VII de l'Association Pro Aventico. Lausanne 1897.

Il existe probablement encore d'autres exemples de pipes au moyen-âge. Mais, en attendant, ces deux suffisent amplement pour prouver que l'antique usage ne s'est jamais entièrement perdu et que du XI^e au XIII^e siècle on se servait de la pipe pour fumer.

Ainsi ces deux exemples de l'usage de la pipe au moyen-âge fournissent la liaison entre l'antiquité et les temps modernes avant l'introduction du tabac. Il est cependant permis de supposer que le roi d'Irlande qu'on a sculpté sur son tombeau, la pipe à la bouche, avait frappé l'imagination par son habitude, de telle façon qu'on a tenu à la perpétuer comme une extraordinaire singularité.

Il faut à présent ajouter un mot sur les substances que les peuples antiques pouvaient fumer. Elles ne peuvent pas être très nombreuses. Je crois qu'on ne s'est pas trompé dans celles qu'on suppose ou celles qu'on a généralement indiquées.

Quiquerez, comme on a vu, suppose qu'on fumait des plantes aromatiques. Que dans le moyen-âge comme dans l'antiquité on fumait non seulement des plantes narcotiques, mais aussi des fleurs ou d'autres parties de plantes aromatiques n'est pas seulement une supposition, mais nous en avons la preuve historique. A ce sujet M. de Watteville (répété par M. Lejeal) nous rapporte un précieux document, dont je tiens à reproduire le passage suivant:

"Un écrivain catalan, Mosen Febrer, composa en 1276, la date est certaine, un poème en cinq cent cinquante-trois strophes, sur la conquête de Valence, par le roi don Jayme I^{er}. Chaque strophe est consacrée, à l'un des capitaines de l'armée chrétienne, à ses hauts faits, à ses armoiries. Voici ce qu'il dit sur Pedro Espigol, dont le nom veut dire lavande: "On dit que la lavande jouit de la propriété de chasser le sommeil, de donner du courage à celui qui la fume, parce qu'elle enlève l'humidité du cerveau." L'auteur parle donc de fumer comme d'une chose toute simple connue de tous; et, comme l'ont répété les apologistes du tabac au XVI^e siècle, il insiste sur ce point que fumer chasse les humeurs et purifie le cerveau."

Il est heureux que ce document de 1276 soit venu augmenter les connaissances sur la pipe au moyen-âge. Qu'après les trois faits historiques de cette époque que je viens de relater, on puisse encore nier l'existence de l'habitude de fumer, est impossible. Et qui sait, combien de vieux documents, restés inconnus jusqu'à présent, peuvent contenir des relations semblables?

C'est pour la première fois par Quiquerez que j'entends parler de la plante scolopendre pour avoir servi comme aromatique ou comme narcotique à fumer. Le scolopendre (Scolopendrium vulgare Sym.; aussi S. officinarum Sw.; Asplenium scolopendrium L.) est une plante cryptogame de la famille des polypodiacées, très connue dans la médecine populaire. Peut-être Quiquerez s'est-il basé sur des traditions du Jura pour la mentionner parmi les substances à fumer, connues déjà dans les anciens temps.

Pour le serpolet les connaissances médicales sont beaucoup plus positives. Depuis la plus haute antiquité le serpolet sauvage et cultivé (Thymus vulgaris L. et Thymus serpyllum L. de la famille des labiées) ont été hautement considérés

pour leur vertu aromatique. Il n'y a pas de doute que si les peuples préhistoriques et les Romains ou Gaulois ont fumé des herbes aromatiques, le thym, le serpolet n'en aient pas fait partie.

A plus forte raison encore cite-t-on la lavande, une plante aromatique par excellence, comme ayant servi à des fumigations, pour des bains aromatiques et ainsi de suite. Il s'agit de plusieurs espèces d'une labiée, dont principalement la Lavandula vera (L. officinalis ou L. vulgaris) et Lavandula spica DC. Aujourd'hui encore toutes les deux servent pour la confection des espèces aromatiques et pour la fabrication de l'essence de lavande, toujours très appréciée.

Je m'arrête ici sur les substances aromatiques qu'on a fumées ou qu'on fume encore. Je sais personnellement que bien d'autres herbages (sauge, hysope, héliotrope etc.) ont trouvé des amateurs comme substances à fumer. Je tiens cependant à ajouter une observation de ma jeunesse. Dans mon village tous les paysans fumaient la pipe. La plupart se servaient du tabac. Mais j'ai connu de pauvres agriculteurs qui se contentaient de bourrer leurs pipes de poussière de foin (ce que dans la Suisse allemande on appelle Heublumen, fleurs de foin). Certains en mettaient même dans leur tabac, non par économie, mais par goût, trouvant l'arôme du foin très agréable. Je suis certain que d'autres observations de ce genre seraient encore à recueillir.

Quand on songe à la cause qui explique l'usage de fumer, à l'excuse même, si on veut, l'usage de fumer la "poussière de foin" devient plausible. On donne généralement comme cause que le tabac, fumé ou prisé, nettoie le cerveau, soulage ou guérit les rhumes, en un mot, est un excellent remède pour les maladies de la tête, particulièrement du cerveau. Exactement, dans le même but on emploie, peut-être dans toute la Suisse allemande, les "fleurs de foin". On les utilise sous forme de bains de vapeur, en les cuisant et en penchant la tête dessus, couverte d'une toile épaisse qui ne laisse pas facilement passer la vapeur.

Après les aromatiques nous vouerons encore un instant aux narcotiques, aujourd'hui presque exclusivement employés par les fumeurs. Le tabac luimême, quoique excessivement répandu en fait toujours partie.

Qu'est-ce que le haschisch? Sous cette dénomination arabe on entend une espèce de pâte formée avec les sommités de la plante femelle du chanvre (Cannabis indica), les feuilles et la résine, souvent hachées et ensuite comprimées pour en faire des plaques. Celles-ci se vendent dans les bazars, les drogueries. On en coupe une petite partie, on la mélange avec du tabac et on charge sa pipe. Pour une préparation d'un usage si répandu, il est évident que la forme de l'emploi varie d'un pays à l'autre. La fantaisie de chacun s'en mêle et il devient difficile de connaître toutes les méthodes. Il suffit, du reste, de constater que de fumer le chanvre dans de petites pipes d'une forme spéciale est un usage très ancien chez les peuples orientaux pour en conclure qu'il s'agit probablement de la base historique des pipes antiques.

M. de Boccard, directeur du Musée de Fribourg, qui a été au Maroc en mission diplomatique, eut le temps pour observer les peuples de ces vastes pays.

En parlant avec lui des différentes substances employées pour le plaisir de fumer, il me cita tout de suite le kif, cultivé et fumé par de très nombreuses personnes. Mais les suites de cet usage sont tellement funestes que plusieurs sultans en avaient strictement interdit l'emploi, parce que visiblement la population se grisait et s'abrutissait par cette passion. Elle ressemble à celle de fumer l'opium et qui produit à peu près le même effet. On fume les sommités de la plante, seules ou mélangées à du tabac. Mais le principal emploi se fait sous la forme d'une préparation, qu'on appelle haschisch. Ce mélange se fume dans des pipes spéciales, dit M. Tschirch 1); il en faut très peu pour obtenir une narcose.

La dénomination kif ou kiff est bien celle dont se sert Baillon ²). Cet auteur l'indique pour l'Algérie comme celle du chanvre (Cannbis sativa). Une variété est appelée Cannabis indica. Mais, dit M. Tschirch, la différence n'est pas si grande qu'on soit autorisé d'en former une autre espèce. Il s'agit donc partout de la même plante, variant légèrement dans certaines contrées mais ne changeant aucunement son caractère. Il est probable que la dénomination kif est employée pour un très grand rayon de l'Afrique.

Le chanvre est originaire de l'Asie tempérée, du Wolga et de l'Oural jusqu'à l'Altaï, la Chine du Nord, Kachemir, Himalaya. On le plante exclusivement à cause des fibres en Russie, Amérique du Nord, Italie, France, Alsace, Suisse etc. Mais aux Indes occidentales, et comme nous venons de le voir, aussi au Maroc et ailleurs, on cultive le chanvre pour utiliser l'herbe (les sommités) et la résine. Non seulement dans le but de le fumer, mais on mélange le haschisch aussi aux boissons, aux confitures, aux mets, en un mot, on s'en sert pour rehausser le goût des plats et des boissons. Du reste, cette habitude de se servir du chanvre comme épice est énormément répandue dans tout l'Orient.

Il n'existe donc pas un argument plus ridicule contre l'ancienneté de la pipe que celui de l'introduction du tabac, en Europe, qui a eu lieu seulement au XVI^e siècle (importé par Christoph Colomb en 1493, vulgarisé en France, par Jean Nicot à partir de 1553).

M. Corot ³) émet l'opinion qu'à l'époque gallo-romaine on se servait de ces pipes pour fumer des plantes calmantes, telles que jusquiame, pavot, belladonne, etc. Il y aurait donc, ajoute-t-il, lieu de rechercher dans les traités de médecine des auteurs du bas-empire et du haut moyen-âge, si l'usage de fumer certaines plantes n'était pas prescrit par les médecins de ces époques pour calmer, soit le système nerveux, soit les organes respiratoires.

A ce sujet le baron D' Oefele, je ne me rappelle plus dans laquelle de ses très nombreuses publications, pense bien que les pipes antiques servaient dans un but médical, pour des fumigations.

¹) Prof. Dr. Tschirch. L'article "Cannabis" dans: Real-Encyclopädie der gesamten Pharmacie. Von Dr. Ewald Geissler et Dr. Jos. Moeller. Wien und Leipzig 1887.

²⁾ H. Baillon. Dictionnaire de Botanique. Paris 1891.

³) Henry Corot. Objets du Musée de Sens. Objets appartenant à diverses collections. Revue préhistorique illustrée de l'Est de la France. Dijon 1907 (2^e année, p. 108 à 117).

Comme M. A. de Molin, aussi M. le professeur Hartwich ¹) affirme, d'après Hérodote, que les Scythes se grisaient avec la fumée du chanvre. M. Hartwich relate ensuite le fait curieux qu'en 1896 on a trouvé, à Wilmersdorf (province de Brandenbourg) un pot de l'époque de Hallstatt, contenant des restes de plantes, qu'on a, en partie, reconnu pour du chanvre.

Dans son ,, guide illustré" le D' Emile Dunant 2) appuie entièrement l'opinion de M. A. de Molin. Plus tard encore M. Eugène Secretan 3) dans son ,, Aventicum" aborde dans la même conviction. Son explication sur l'âge de la pipe intéressera, j'en suis sûr, le lecteur. Je crois donc de mon devoir de la reproduire ici:

"Et ces petites pipes en fer, demande l'auteur, sont-elles donc authentiques? Assurément; seulement il faut s'entendre: la pipe, d'ordinaire en fer, rarement en terre, a existé en Europe quinze ou vingt siècles avant le tabac, servant surtout à fumer du chanvre ou tel autre narcotique. C'était un usage très répandu chez les peuplades celtiques — sans parler d'autres races sur d'autres continents — et qui aura été conservé aussi chez les Gallo-Romains; voilà comme quoi on en trouve dans les tumulus, dans les stations lacustres, parfois dans les sépultures gallo-romaines. Le musée d'Avenches en possède huit, la plus récente date de 1890 (je n'ai eu que sept sous mes yeux), toutes en fer, tandis que celui de Lausanne en a une en terre, beaucoup plus rare, originaire de la station lacustre de Chevroux."

Pendant le cours de cette étude on m'a signalé des travaux et des trouvailles concernant les pipes antiques. Mais je tiens plus particulièrement à ne m'occuper que de la Suisse. Le sujet est déjà assez vaste. Cependant comme je sais que plusieurs savants à l'étranger cherchent à se documenter je crois de mon devoir de mentionner certains faits à ma connaissance.

Ainsi l'aimable M. Henry Corot dont il est plusieurs fois question dans ce mémoire, me communique l'existence de quatre pipes en fer au Musée de Troyes (Aube, en France), de pipes en terre, découvertes en 1904 à Aliso, près Haltern (Allemagne) et d'une pipe de Plombières, décrite dans le Compte rendu de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, séance du 1" juillet 1908.

Comme M. Gustave Lejeal cite la collection de pipes de M. le baron Oscar de Watteville, je me suis adressé à lui pour connaître l'augmention de ces dernières années. Ma lettre est revenue en m'apportant la triste nouvelle que M. de Watteville était décédé. Il serait important de savoir ce que sa belle collection est devenue.

M. Alex. D. Curle, directeur du *National Museum of Antiquities* d'Edimbourg, auquel je m'étais adressé, m'a bien aimablement répondu, en me signalant surtout deux endroits ayant fourni des pipes antiques. Un certain nombre de pipes, en terre, trouvées dans l'annexe contenant les bains du camp romain

¹) C. Hartwich. Über Papaver somniferum und speziell dessen in den Pfahlbauten vorkommende Reste. Berlin 1899.

²) Dr. phil. Emile Dunant. Guide illustré du Musée d'Avenches. Association "Pro Aventico". Genève 1900.

³⁾ Eugène Secretan. Aventicum, son passé et ses ruines. Lausanne 1905.

de Newstead, près de Melrose et décrites dans un Roman Frontier Post par James Curle, en 1911, p. 102. Dans le fort romain de Barrhill, près la partie contenant les bains on a trouvé également des pipes qui ont été publiées dans les Procedings of the Society of Antiquaries of Scotland, vol. XI, année 1905—1906, p. 502.

Après ce bref aperçu historique et quelques remarques sur les pipes exceptionnelles, qu'on vient de lire, il nous reste à décrire le gros des pipes antiques de la Suisse qui se présentent sous trois formes différentes: 1° pipes à tige courte; 2° pipes à tige longue; 3° pipes en terre. On allongeait certainement les tiges courtes par un tuyau en bois ou en une autre substance.

Pour la description je préfère suivre les groupements actuels dans les musées. Presque partout on en trouve des trois sortes, citées tout à l'heure. Les groupes d'après la tige longue ou courte, ou d'après la matière, troublerait et compliquerait en tout cas la description. D'autre part le sujet n'est pas si varié qu'il nécessite une pareille précaution.

Comme on vient de s'en rendre compte, des pipes antiques ont été trouvées en Suisse, France, Italie, Allemagne, Angleterre et probablement un peu dans tous les pays de l'Europe. Je ne crois pas nécessaire de citer spécialement tous les endroits de la Suisse ayant fourni des pipes. Du reste, M. A. de Molin s'est déjà occupé d'une statistique à ce sujet. Sans doute aujourd'hui elle s'est considérablement augmentée.

Si on a constaté des pipes, surtout en fer, sur les emplacements de stations lacustres (Auvernier, Morges, Versoix) ce n'est pas vouloir dire qu'il y ait un rapport entre les deux. Néanmoins ce fait est curieux et mérite de ne pas être perdu de vue. Qu'alors les habitations romaines, qui toutes ou presque toutes étaient, longtemps auparavant des endroits habités par les peuples autochtones, aient fourni des pipes, n'a plus rien d'étonnant. Comme les lacs et les rivières contiennent visiblement un grand nombre de pipes, il faut admettre que les bateliers des anciens temps avaient déjà l'habitude de fumer. On peut en dire autant des agriculteurs puisqu'on trouve souvent des pipes dans les champs. Typique me semble également l'habitude de fumer par les personnes de certaines autres professions. Quiquerez a trouvé une pipe dans le trou du mur destiné pour la lampe, dans une fonderie gauloise. Beaucoup de faits de ce genre ont probablement échappé à l'observation.

Après ces quelques remarques en guise d'introduction, j'en arrive à la description des pipes suisses parvenues à ma connaissance. Cependant dores et déjà j'avoue qu'il m'a été impossible d'atteindre tous les petits musées et les collections privées. J'ai la conviction que cette extension du travail présent ne rapporterait pas grande lumière de plus au point de vue du fond. Néanmoins il serait intéressant de connaître une statistique aussi complète que possible.